

25 juin 1789
L. P. Manuel

FACS 228316

Cise.
FPC
21960

SUR LA SÉANCE

NATIONALE

DU VINGT-CINQ JUIN,

ET LETTRE

A MONSEIGNEUR

LE COMTE D'ARTOIS ;

Sur la Séance Royale du 23.

LE 25, une triple barriere, une garde renforcée, empêchoient que le Public ne pénétrât dans l'Assemblée Nationale. Le Peuple indigné menaça de faire usage de ses forces, pour détruire les obstacles que l'autorité ministérielle osoit mettre à la publicité des délibérations. L'Assemblée Nationale députa vers le Peuple MM. l'Archevêque de Vienne, le Comte Stanislas de Clermont-Tonnerre, & Bailly ; c'étoit le seul

A.

THE NEWBERRY
LIBRARY

15 1789

(2)
*moyen de le calmer. Elle s'occupa en même-
temps d'une députation au Roi, pour prier
Sa Majesté de rendre à l'Assemblée Na-
tionale la liberté de ses délibérations.*

A MONTMORILLON

LE 10 SEPTEMBRE 1792

Par le Citoyen de Montmorillon

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

LETTRE

A MONSEIGNEUR

COMTE D'ARTOIS,

Sur la Séance Royale.

MONSEIGNEUR,

LA Nation vous accuse ; c'est un grand malheur ,
car elle chérit si facilement ses Princes !

Comme de son estime dépend votre gloire & sans
doute votre repos ; j'ai cru devoir , moi qui ne vous
suis rien , moi qui ne vous demanderai rien , vous
prévenir de l'opinion publique. Après votre confi-
cience, elle est ce que vous avez le plus à crain-
dre ; & comment pourriez-vous la connoître dans
une Cour où la flatterie vous a presque dégoûté des
éloges ?

Seroit-il vrai que le Héros de Gibraltar, s'abaissant jusqu'à cabaler avec des femmes dans les comités nocturnes de Marly, a eu le desir & l'espoir d'empêcher les hautes destinées de la France? Non, MONSEIGNEUR, vous n'avez pas pu trahir les intérêts de votre Frere; il faut avoir l'ambition de *Rufin* pour faire faire des sottises à Théodose.

Avec votre esprit, on fait prévoir, on fait craindre tout ce que peut une Assemblée qui fait les Rois. Je ne conçois pas comment Louis XVI, qui est bon, qu'on a vu pleurer jusque sur le Trône, a pu montrer un sceptre de fer à des Députés qu'il a appelés pour faire de l'argent & des Loix. Ses ordres, dans la Salle des Communes, ne doivent être que des bienfaits; il falloit n'y venir que pour admirer l'habileté de Cicéron, la vertu de Caton, le courage de Brutus. Que peut donc la force contre le génie! Si la force a fait les Rois, lorsque des barbares se disputoient la terre, aujourd'hui que les hommes ne veulent des Rois que pour n'avoir point de Maîtres, c'est à la raison seule à prendre sur les Peuples éclairés l'empire paisible que desiroit la Religion, sans Soldats, sans Bourreaux.

Vous a-t-on peint, MONSEIGNEUR, le triste émoi, le frissonnement qu'éprouva la Capitale à ce seul mot: *le Roi a tout cassé*. Dans les rues, on se regardoit, & on ne se disoit rien. C'étoit le courage qui se recueilloit; je sentoisi du feu qui couvoit fourdement sous mes pieds; il ne falloit qu'un signe, & la guerre civile éclatoit, *avec tous ses agréments*, comme l'avoit espéré l'Archevêque de Sens. Songez, MONSEIGNEUR, que toutes les Provinces sont sans commerce & presque sans pain; & qu'a-t-on de mieux à faire que de se battre quand on

meurt de faim ? Sans M. Necker qui a encore bien voulu soutenir de son crédit comme de sa vertu ma Patrie qui est devenue la sienne, les lys pâlissoient. Que nos représentans ont eu raison de lui faire des remerciemens, comme jadis Rome à *Varron*, pour n'avoir pas désespéré du salut de l'état !

Cette crise dernière apprendra-t-elle enfin aux Nobles & aux Prêtres à ne plus méconnoître la majesté des *Communes* ? Il est honteux que des Prélats, engraisés de dîmes, aient voulu, veulent se séparer de cette classe nourricière qui leur fait croître du bled où avec toutes leurs bénédictions ils ne veroient pousser que des chardons. Ne seroit-ce point à eux à couvrir de leur considération des citoyens qui depuis si long-temps n'ont eu que des malheurs & des vertus ? Bien loin de les recommander à la vigilance d'un Roi qui est leur pere, étouffant jusqu'à ses penchans heureux, ils détournent sa main lorsqu'elle cherche à verser les faveurs de l'Eglise sur des plébéïens honnêtes que Jesus-Christ lui-même eût choisis pour Apôtres. N'est-ce point ainsi que le tourment des Diables redouble, quand Dieu veut faire du bien aux hommes ? Demandez-le, MONSEIGNEUR, à cet Abbé *Maur*, qui, s'il n'a pas de mœurs, a du moins de la foi.

Les Nobles croient n'avoir pas de meilleurs modèles à suivre des Prêtres. L'épée leur paroît avoir les mêmes droits que l'encensoir ; & ils veulent que le vulgaire imbécille oublie qu'un Prince froidement atroce, abattant à coup de fusil des Maçons sur son château, appelloit ce jeu seigneurial la *chasse aux vilains* !

Je veux bien que ces plaisirs féodaux soient passés ; mais le despotisme a de temps en temps de ces

fantaisies qui allarment ; & c'est pendant qu'il sommeille qu'il faut l'enchaîner. N'est-ce pas encore de nos jours qu'une dame de qualité s'écrioit, en lisant le récit mortuaire d'une bataille : *Dieu merci, la grande Noblesse est épargnée, ce n'est que du peuple qui meurt !*

Le moment est venu où le Peuple doit faire sentir à ses tyrans & ce qu'il peut & ce qu'il vaut.

La Noblesse cite en vain des chartes, des titres, des privileges, qui sont anciens comme la Monarchie. Savez-vous, Monseigneur, ce qu'un Anglois pense de tous ces privileges, de ces titres, de ces chartes ? Il les compare au plumpudding. Le premier qui en fit n'y mit que de la farine, un second y ajouta des œufs, le troisieme du sucre, le quatrieme enfin des raisins. Voilà en quatre mots tout l'histoire de France.

Je l'ai prédit, Monseigneur ; ce grand procès de l'autorité & de la liberté sera perdu par tous les Rois qui plaideront avec leurs Peuples. C'est une affaire que je conseille à tous les Rois d'accommoder. Avec l'influence que vous devez avoir dans le Cabinet de Versailles, qui peut mieux que vous, conciliateur adroit, réunir le pere & les enfans ?

Que le Roi, que la Cour laissent faire M. Necker & la Nation ; & je vous assure que la Cour sera la plus brillante des Cours, & le Roi le plus heureux des Rois.

Je suis avec respect,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-
obéissant serviteur,
L'Ami du Tiers.

ÉLOGE

D E

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS,

Trouvé à la porte du Cirque, ce 25 Juin 1789.

VOUS, illustre descendant du plus chéri des Rois, auguste Rejetton d'Henri IV, votre zele patriotique vous confirme l'immortalité que votre ame élevée vous a déjà assurée ! Comme Guerrier, vous vengez la Patrie opprimée ; comme excellent Prince du Sang Royal, vous soutenez la classe infortunée de la Nation, & un concours de cinq à six mille Citoyens du troisieme Ordre & de cette même classe, viennent aujourd'hui dans votre Palais, vous prouver, avec une effusion de cœur, que le nom François garantit combien ils sont respectueusement reconnoissants de l'intérêt que vous avez pris à établir son bonheur. Veuille le ciel perpétuer vos illustres Rejettons ! Daignez, grand Prince, appuyer la Nation de votre puissante protection ; elle en portera le souvenir jusqu'à la postérité la plus reculée.

O grande & vertueuse Princeesse ! digne Epouse d'un Prince chéri de la Nation, daignez partager ces vœux ; ils sont purs & sans mélange, puisqu'ils sont puisés dans nos cœurs. **VIVE Monseigneur LE DUC D'ORLÉANS !**

(8)

*Ce 25 Juin , à une heure du matin. Copié d'après
l'original , par Goujon, Marchand de Musique , gran-
de Cour au Palais Royal , à côté du Graveur , où il se
vend.*

Aujourd'hui 25 Juin.

Réunion des trois Ordres. Monseigneur LE DUC
D'ORLÉANS nommé Président des trois Ordres.



S É A N C E

Du 26 Juin 1789,

CETTE Séance , mémorable par l'exemple du patriotisme de l'un des premiers Prélats du Royaume , égaré pendant quelque-temps par l'illusion d'une cabale qui l'avoit séduit , s'est ouverte par la réunion de Messieurs l'Archevêque de Paris , l'Evêque d'Orange , & celui d'Autun , à la Chambre Nationale. On ne peut exprimer les sentimens de joie que cet événement a excité dans tous les cœurs. Jamais MM. les Députés n'en ont éprouvé une plus pure , qu'en recevant parmi eux des Prélats , dont ils desiroient depuis long-temps la présence.

On a ensuite vu paroître M. le Comte de Crecy , Député de la Noblesse de la Sénéchaussée de Ponthieu , qui , flatté de concourir à la régénération de la Patrie , s'est empressé à se réunir aux Représentants de la Nation.

Puis on a continué le rapport du Comité de vérification. Il y a sur-tout été question de la validité des pouvoirs des Députés du Dauphiné , qui étoient contestés par une partie de la Noblesse & du Clergé de la Province , & particulièrement par M. l'Archevêque d'Embrun. Le rapport a été favorable à cette Députation ; & il a été décidé unanimement que les pouvoirs des Députés du Dauphiné étoient valides.

Après cette décision , fondée sur la justice & l'équité , on a annoncé vingt Députés de l'Assemblée des Electeurs de la ville de Paris. Ces vingt Députés ont lu & remis sur le Bureau l'Arrêté suivant fait en l'Assemblée desdits Electeurs , tenue en la salle du Lycée , le 26 Juin 1789.

» L'Assemblée des Electeurs de la ville de Paris , pénétrée de respect & de reconnoissance pour la conduite sage , ferme & patriotique de l'Assemblée Nationale , profite du premier moment où elle a pu se réunir , après des tentatives long-temps inutiles , pour lui porter l'expression de ses sentimens , & lui déclarer son adhésion invariable aux délibérations de l'Assemblée Nationale , & particulièrement à celles du dix-sept de ce mois ; elle en soutiendra les principes dans tous les temps & dans toutes les circonstances ; elle consacra à jamais dans son souvenir les noms des Membres du Clergé & de la Noblesse qui se sont réunis à l'Assemblée Nationale «.

M. Moreau de Saint-Mery , portant ensuite la parole , a dit :

M E S S I E U R S ,

» L'Assemblée des Electeurs de la ville de Paris nous a député pour vous porter le juste tribut de l'amour & de la reconnoissance des Habitants de la Capitale. Nous ne pouvons pas , Messieurs , vous exprimer tous les sentimens que votre patriotisme a réveillé dans tous les cœurs François ; mais nous osons vous garantir qu'ils sont ceux que vous éprouvez vous-mêmes «.

» L'Assemblée dont nous avons l'honneur d'être

les organes en ce moment , se trouve heureuse d'être à portée de rendre la première un hommage solennel à vos vertus & à votre courage ; & nous ajouterons sans doute à son admiration , en lui disant , que nous avons vu dans cette auguste enceinte les rangs les plus éminents , briller d'un nouvel éclat par leur réunion , avec le plus beau , le premier de tous les titres , celui des Citoyens .

Il étoit déjà une heure après midi , lorsqu'une députation , envoyée à l'Assemblée Nationale par la majorité de la Noblesse , a présenté un Arrêté d'adhésion à la première déclaration , lue à la Séance royale . On a d'abord sagement élevé la question de savoir si l'on recevroit une députation d'un Corps que l'on considère comme sans consistance , sans pouvoirs même , tant qu'il sera divisé de l'Assemblée nationale : enfin , pour pousser les égards jusqu'au bout , elle a été reçue , mais sans aucune cérémonie ; & M. Bailly , Président , lui a répondu , » que l'Assemblée nationale ne la regardoit que comme des Députés Nobles , & non comme une députation d'une Chambre particulière . «

A l'instant , s'est présentée une Députation qui portoit le titre de *Députation des Communes de Paris* . Les Députés qui la composoient , pénétrés de vénération pour l'Assemblée nationale à laquelle ils étoient adressés , lui ont exprimé les sentimens d'amour & de respect qui animent leurs Commettans , pour tout ce qui concerne ladite Assemblée ; & , après avoir prononcé un discours qui contenoit l'expression de ces sentimens , ils se sont retirés .

M. Lally-Tolendal a porté ensuite la parole , & a dit à l'Assemblée » que les pouvoirs dont il étoit chargé , ne lui permettant pas de voter autrement

que par Ordre, & s'étant engagé par serment à ne pas voter d'une autre maniere, il s'étoit adressé à ses Commettants pour en recevoir de nouveaux pouvoirs interprétatifs des premiers. «

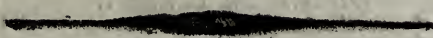
M. l'Archevêque de Vienne a pris ensuite la parole, & a dit : » qu'il avoit demandé au Roi l'admission de la Députation (1) chargé de lui présenter une adresse; que Sa Majesté s'étoit contentée de répondre qu'elle feroit connoître ses intentions à cet égard; » mais le Prélat a ajouté qu'il présuinoit que la Députation pourroit être admise aujourd'hui. Il paroît néanmoins qu'il n'en a pas encore été question; & que c'est inutilement qu'on sollicite cette faveur depuis plusieurs jours.

La Séance s'est terminée par une adresse rédigée par M. Target. Cette adresse, qui contenoit en substance tout ce qui pourra être agité dans les sessions suivantes, renfermoit le détail des grands principes qui ont guidé jusqu'à ce jour l'Assemblée Nationale, la déclaration des droits de la Nation & du Trône, & les vraies maximes de la Monarchie. Cette adresse, trop étendue peut-être pour le moment actuel, a été renvoyée au Comité de rédaction, pour sur le rapport dudit Comité, être statué par l'Assemblée ce qu'elle jugera convenable.

Il étoit près de cinq heures lorsque l'Assemblée Nationale s'est séparée. Les Députés seuls y ont été admis; & les différents dérangements qui ont été faits dans la Salle, ne permettant pas encore d'y recevoir aucun Etranger, les Patriotes ont été privés de la douce satisfaction d'assister à des discussions

(1) On dit que cette Députation est du Palais-Royal.

dont les suites doivent faire le bonheur de la Nation.
L'Assemblée va s'occuper à donner à la Salle la forme nécessaire pour contenir les Etrangers.



R É C I T

De ce qui s'est passé à la Séance du Samedi 27 Juin.

LE grand œuvre de la régénération va commencer ; les trois Ordres sont réunis. Voici les discours prononcés au moment de la réunion.

Discours du Cardinal.

NOUS sommes conduits ici par notre amour & notre respect pour le Roi, nos vœux pour la paix, & notre zele pour le bien public.

Discours du Duc de Luxembourg, Président de la Noblesse.

L'ORDRE de la Noblesse a arrêté ce matin de se rendre dans cette salle nationale, pour donner au Roi des marques de son respect, & à la Nation des preuves de son patriotisme.

Discours de M. le Duc d'Aiguillon, au nom de la Noblesse déjà réunie.

EN venant, il y a deux jours, à l'Assemblée nationale, nous crûmes servir la patrie : nous obéissions à l'impulsion irrésistible de notre conscience ; mais un sentiment pénible se mêloit à la satisfaction que nous éprouvions d'avoir rempli ce que nous regardions comme notre devoir ; aujourd'hui nous voyons avec les transports de la joie la plus vive, la réunion générale qui faisoit l'objet de nos desirs. Le bonheur de la France va être le fruit de cet accord unanime, & ce jour est le plus heureux de notre vie.

Réponse de M. Bailly, Président.

LE bonheur de ce jour qui rassemble les trois Ordres, est tel que l'agitation qui accompagne une joie vive, ne me laisse pas la liberté d'idées nécessaires pour vous répondre dignement ; mais cette joie même est une réponse. Nous possédons l'Ordre du Clergé ; l'Ordre de la Noblesse aujourd'hui se joint à nous. Ce jour sera célébré dans nos fastes ; il rend la famille complete ; il finit à jamais des divisions qui nous ont tous mutuellement affligés. Il va remplir le desir du Roi ; & l'Assemblée nationale, ou plutôt les Etats-Généraux, vont s'occuper sans distraction & sans relâche, de la régénération du Royaume & du bonheur public.

L'on ne sçauroit croire quel changement subit il s'est opéré sur toutes les physionomies ; elles respirent dans ce moment la joie & le contentement.

Déjà plus de garde à la salle des Etats-Généraux ; toutes les avenues en sont libres.

A peine la réunion des trois Ordres a-t-elle été connue du peuple, qu'il s'est porté en foule vers le château. Le Roi & la Reine se sont montrés au balcon de la cour de marbre ; ils ont vu les expressions sincères de l'amour de leurs Sujets ; les Soldats jetoient leurs chapeaux au vent, & faisoient mille signes démonstratifs de la joie la plus vive, en criant vive la Reine, vive notre bon Roi, vive le pere du peuple !

La Reine attendrie jusqu'aux larmes, a été forcée de se retirer pour cacher sa trop grande sensibilité. Elles sont bien précieuses ces larmes d'une Reine, répandues en présence du peuple profondément ému.

Heureux le Roi qui a un aussi bon peuple, & plus heureux le peuple qui a un si bon Roi.

The text on this page is extremely faint and largely illegible due to fading and bleed-through from the reverse side. It appears to be a list or a series of entries, possibly related to a historical record or a collection of documents. The text is arranged in several paragraphs, with some lines appearing to be headings or sub-sections. The overall structure is difficult to discern, but it seems to follow a systematic order.